



Avertissement :
 Certaines continuités écologiques, en particulier en cœur de métropole, pourront être modifiées du fait de l'élaboration concomitante du Schéma Régional de Cohérence Ecologique. De même, les espaces de loisirs (en vert clair sur la carte) sont susceptibles d'évoluer pour intégrer des projets, tels ceux concernant les bases de loisirs régionales.

Île de France

DOCUMENT DE TRAVAIL
 15/06/12
 PROVISOIRE

Projet de Schéma directeur de la région Île-de-France
 Carte de destination générale des différentes parties du territoire

Version 1

Relier et structurer

Les infrastructures de transport
 Les réseaux de transports en commun

Existant (Tram) / Projet (Principe de liaison)

Niveau de desserte national et international / Niveau de desserte métropolitain / Niveau de desserte territoriale

Les réseaux routiers
 Existants / à réqualifier / à créer et franchissements

Les aéroports et aérodromes

L'armature logistique
 Site multimodal d'enjeux nationaux / Site multimodal d'enjeux métropolitains / Site multimodal d'enjeux territoriaux

Polariser et équilibrer

Les espaces urbanisés
 Espace urbanisé à optimiser / Quartier de gare à densifier / Secteur de densification préférentielle

Les nouveaux espaces d'urbanisation
 Secteur d'urbanisation préférentielle / Secteur d'urbanisation conditionnelle

Représentation indicative des secteurs de développement à proximité des gares / Pôle de centralité à conforter

Territoires dont les modalités d'urbanisation sont en débat

Préserver et valoriser

Les fronts urbains d'intérêt régional

Les espaces agricoles

Les espaces boisés et espaces naturels

Les espaces verts et espaces de loisirs
 Espace de loisirs / Espace vert d'intérêt régional à créer

Les continuités, les espaces de respiration et les liaisons vertes
 À maintenir, à créer ou à renforcer / espace de respiration, A : continuité agricole, E : continuité écologique

Le fleuve et les espaces en eau

Projet spatial régional